



Durcissement des réglementations sur les passoires énergétiques en France

Actualité législative publié le **17/04/2025**, vu **93 fois**, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit acquis en 2000 à l'Université Grenoble Alpes ou UGA](#)

Durcissement des réglementations sur les passoires énergétiques en France

La France intensifie sa lutte contre les passoires énergétiques, ces logements dont la performance énergétique est jugée insuffisante. Avec 30 millions de résidences principales au 1er janvier 2023, plus de 15 % d'entre elles, soit 4,8 millions de foyers, sont classées F ou G selon le Diagnostic de Performance Énergétique (DPE). Ces chiffres, fournis par le site gouvernemental « Notre environnement », soulignent l'ampleur du défi à relever.

SOURCE ET DE PLUS :

<https://www.village-notaires-patrimoine.com/durcissement-des-reglementations-sur-les-passoires-energetiques-en-france>